

La notion du passé dans le mode indicatif

Dr. Fadia KHEDER *
Khouloud MOUHAMAD **

(Received 9/2 /2021. Accepted 14/6/2021)

□ ABSTRACT □

L'apprentissage de la grammaire d'une langue étrangère pose beaucoup de problèmes. De nombreux enseignants de français langue étrangère observent les difficultés que les apprenants rencontrent surtout pour acquérir l'expression de la temporalité. Ces difficultés apparaissent bien clairement dans leur incapacité à choisir le temps convenable à ce qu'ils veulent dire parmi les différentes formes morphologiques verbales et surtout celles du passé. Pour cela, nous avons choisi d'identifier chaque temps du passé, de montrer sa morphologie, son usage et ses valeurs. Dans cet article, nous allons nous concentrer sur les temps du passé de l'indicatif, ceux qui ont une grande ampleur dans l'utilisation au quotidien de chacun dans le but d'éliminer toute ambiguïté et d'explicitier l'étendue de chaque temps sur l'axe de la chronologie.

Notre perspective est donc d'aider les apprenants à éviter les erreurs lors du choix et de la conjugaison des temps verbaux du passé.

Mots clés : langue étrangère, temporalité, formes morphologiques, passé de l'indicatif, apprentissage, enseignement, conjugaison.

* Docteur enseignant au département de français à la faculté des Lettres et des Sciences humaines – Université de Tartous.

** Titulaire d'un master – Département de français – Faculté des Lettres et des Sciences humaines – Université de Damas.

مفهوم الماضي في الصيغة الدلالية

د. فاديا خضر *

خلود محمد **

(تاريخ الإيداع 9/ 2/ 2021. قُبِلَ للنشر في 14/ 6/ 2021)

□ ملخص □

يُطرح تعلم قواعد لغة أجنبية ما الكثير من المشاكل، حيث لاحظ العديد من المعلمين الذين يدرسون اللغة الفرنسية كلغة أجنبية الصعوبات التي يصادفها المتعلمون، وخاصة ما يخص اكتساب القدرة على التعبير عن الزمن وتظهر هذه الصعوبات بوضوح في عدم قدرتهم على اختيار الزمن المناسب لما يريدون قوله من بين الأشكال الفعلية المتعددة، وخاصة تلك المتعلقة بالزمن الماضي. لذلك اخترنا التحدث عن كل زمن من أزمنة الماضي حيث عرّفناه وبينّا شكله واستخداماته وقيمه.

ركزنا في بحثنا هذا على أزمنة ماضي صيغة واحدة، ألا وهي الصيغة الدلالية؛ نظراً لاستخدامها الواسع في حياتنا اليومية بغية استبعاد أي غموض وتوضيح امتداد كل زمن على محور الزمن. ويتضمن هذا البحث رؤيتنا في مساعدة المتعلم على تلافي الأخطاء عند اختيار الزمن المناسب وتصريف الأزمنة الفعلية في الماضي. الكلمات المفتاحية: لغة أجنبية، زمنية، أشكال صرفية، ماضي الصيغة الدلالية، تعلم، تعليم، تصريف الأفعال.

* مدرّسة في قسم اللغة الفرنسية – كلية الآداب والعلوم الإنسانية – جامعة طرطوس.

** حاصلة على درجة الماجستير – قسم اللغة الفرنسية – كلية الآداب والعلوم الإنسانية – جامعة دمشق.

Introduction

La langue est un reflet du réel, et lorsque nous voulons situer une information ou un événement dans le temps nous faisons recours au verbe. Le verbe se distingue, en fait, par sa capacité de pouvoir exprimer un procès en traduisant une action ou un état. Il joue un rôle majeur dans l'organisation de la plupart des phrases où il constitue le noyau du prédicat.

La forme verbale se réduit à un radical (un lexème) susceptible de se combiner à des morphèmes flexionnels ou désinences susceptibles d'indiquer principalement la ou les personnes grammaticales ainsi que l'aspect, le mode, la voix et le temps. Ce dernier se manifeste dans trois tiroirs : le présent, le futur et le passé.

Notre recherche se concentre sur la notion du passé, car il constitue une certaine complexité pour les apprenants arabophones qui apprennent le français langue étrangère. Pour eux, le passé s'exprime par un seul temps de conjugaison comme en arabe. Ceci n'est pas le cas du passé en français dont l'emploi se déploie sur des temps nombreux.

Objectif de la recherche

Notre objectif est de développer la notion du passé, car le passé ne se réfère pas seulement à son emploi comme temps absolu, c'est-à-dire utilisé par rapport au moment de la parole et donc dans des phrases simples mais aussi à son emploi comme temps relatif, c'est-à-dire utilisé par rapport à un autre verbe qui est conjugué à un autre temps du passé. Ceci explique l'existence de plusieurs formes du passé et nous emmène à en expliciter les valeurs et les usages.

Les formes du passé diffèrent selon le mode verbal, le registre de langue, l'aspect, etc. En fonction de ces notions-ci, les formes du passé sont simples ou composées : les premières sont constituées à l'aide d'affixes, les deuxièmes avec des auxiliaires ou semi-auxiliaires.

Le passé s'actualise dans tous les modes du français (indicatif, infinitif, subjonctif, participe, impératif et conditionnel). En ce qui nous concerne, nous allons limiter notre étude au passé de l'indicatif.

Au mode indicatif, il y a cinq formes : passé composé, imparfait, plus-que-parfait, passé simple et passé antérieur.

Problématique

D'après notre propre expérience en tant qu'apprenant du français langue étrangère, nous avons pu soulever que le choix de la forme du passé convenable au discours est un problème épineux de l'enseignement/ apprentissage du français en Syrie.

Les apprenants ont du mal à bien choisir le temps correct ou convenable, c'est ce qui nous a menés à nous pencher sur ce point de grammaire qui préoccupe tout enseignant.

Pourquoi les apprenants n'arrivent pas à bien choisir le temps du passé convenable? Pourquoi la conjugaison constitue-t-elle un vrai problème aux apprenants?

Méthodologie

Puisque le passé a plusieurs formes verbales en français, nous proposons d'abord de parler en détail de chaque forme en nous appuyant sur les travaux de quelques grammairiens ; ensuite nous allons montrer les relations exprimant l'antériorité pour arriver enfin à montrer que ces temps verbaux ont également une valeur modale.

Puisque le passé composé est le temps le plus utilisé, nous allons commencer par ce temps-là.

Le passé composé en tant que temps absolu et relatif

A : Absolu

Le passé composé est une forme analytique⁵, construite avec les auxiliaires à l'indicatif présent avec le participe passé du verbe. Il exprime l'aspect perfectif et il a un emploi absolu.

Donc, il marque l'aspect de l'accompli, c'est-à-dire que l'événement qu'il introduit est entièrement achevé. (Chevalier et al., 1991, p. 339)

Ex1 : A la fin du match, le journaliste **est descendu** à la cour de tennis, il **a tendu** le micro au jeune champion et il lui **a posé** beaucoup de questions.

Ex2 : Tout mon être s'est tendu et j'ai crispé ma main sur le revolver. (CAMUS, L'Étranger)

Mais lorsque nous situons un événement dans le passé, il y a deux possibilités :

La première, c'est que : l'événement s'est produit, mais il s'est achevé à l'instant où l'on parle. Dans ce sens, l'action est tout à fait située dans le passé, c'est-à-dire qu'elle a un début et une fin, sans lien avec le présent.

Ex : J'ai terminé mon projet, **il y a une semaine**.

Dans ce type d'information, outre l'utilisation du passé composé, nous trouvons un indicateur de temps qui permet de situer l'action par rapport au moment où l'on parle (il y a une semaine).

Quant à la deuxième, elle consiste à dire que l'événement s'est produit dans le passé et existe toujours au moment où l'on parle, c'est-à-dire que cet événement a eu un début mais pas de fin. (À noter que l'emploi du verbe conjugué au présent est dans ce cas-là possible).

Dans d'autres types d'information, le passé composé est accompagné d'indicateurs de temps particuliers indiquant la durée. Dans ce cas-là, nous pourrions employer le passé composé pour parler d'un "non- événement", alors nous utiliserons la forme négative.

Ex : Je n'ai rien mangé **depuis deux jours**

En plus, le passé composé pourrait exprimer la situation actuelle qui résulte de l'achèvement de l'événement. (Bérard et Lavenne, 1969, pp. 211-212)

Ex : Je vous ai, dès la publication, réservé un exemplaire de choix. (BAUDELAIRE, de sa lettre à Mme Sabatier Mardi, 18 Août 1857).

Cet exemplaire, Baudelaire le possède au moment où il écrit sa lettre.

B : Relatif

En tant que temps relatif, il peut exprimer l'antériorité par rapport à un verbe au présent mais non pas par rapport à un temps passé. Dans ce sens, l'événement achevé est nécessairement antérieur à l'instant où le locuteur le rapporte. (Chevalier et al., 1991, p339).

Ex : Quand on **a perdu** sa carte bancaire, il faut tout de suite le signaler à la banque.

Un **verbe analytique** est un verbe qui est conjugué dans deux blocs morphologiques⁵ séparés.

Bérard et Lavenne, 1969, pp. 219-220, ont montré que le passé composé permet de situer un événement achevé par rapport à un moment précis : l'heure ou le moment de la journée comme le montrent les exemples suivants :

Ex1 : Il est rentré chez lui à **minuit**.

Ex2 : **Cette nuit**, j'ai mal dormi.

Ou encore en le situant par rapport à aujourd'hui.

Ex3 : **Hier**, ma mère a préparé un bon gâteau.

L'imparfait

L'imparfait est formé de façon synthétique⁶, avec des désinences spécifiques. Sa valeur principale, c'est d'exprimer un procès imperfectif. Mais si nous nous étendons sur les usages de l'imparfait, nous trouvons qu'il convient aussi bien à l'expression de procès ponctuels qu'à celle des procès durables. (Wagner et Pinchon, 1962, p.361)

Ex1 : Ma mère aimait bien ses amies, elle les accueillait avec chaleur.

Nous n'oublions pas de dire que l'imparfait, c'est le temps de la description et de la narration.

Ex3 : Le trafic était si dense que je mettais une heure de plus sur la route.

Il sert donc à donner des informations sur le cadre, sur la situation, sur le temps qu'il fait, sur l'endroit où ça se passe, ainsi que sur la description des personnes dans ce cadre et leur situation. (Bérard et Lavenne, 1969, pp. 223-224).

Il est à noter que « dans la narration, il s'agit plutôt de distinguer deux niveaux : d'une part, les événements qui font progresser l'action, représentés par les formes au passé simple, de l'autre, à l'imparfait, le niveau des procès posés comme extérieurs à la dynamique narrative. » (Maingueneau, 2003, p.72).

Donc, l'imparfait n'est pas apte, à lui seul, à narrer. (Maingueneau, 2003, p.71)

Relation entre le passé composé et l'imparfait

Nous avons vu plus haut que l'imparfait est utilisé dans les cadres situationnels mais, il se trouve qu'à l'intérieur de ceux-ci, des événements ponctuels pourront se dérouler et c'est ici que le passé composé apparaît. (Bérard et Lavenne, 1969, p.224).

Ex : Hier, j'**ai vu** Pierre (événement ponctuel), il **était** tout bronzé (cadre situationnel).

La relation entre l'imparfait et le passé composé peut également être du type cause / conséquence qui existe entre le cadre situationnel et les événements évoqués. (Bérard et Lavenne, 1969, p.225)

Ex : Cette nuit, **comme** je ne **dormais** pas, j'**ai pris** un somnifère.

Cette nuit, je ne **dormais** pas, **alors** j'**ai pris** un somnifère.

Dans de tels cas, nous pouvons utiliser des conjonctions comme : *comme, alors, puisque, si bien que...*

Cette relation-ci peut être établie par simple juxtaposition, sans mot spécial. (Bérard et Lavenne, 1969, p. 226)

Un **verbe synthétique** est conjugué à l'intérieur d'un même bloc morphologique autour⁶ du verbe lexical (en tant qu'un lexique).

Ex : Cette nuit, je ne dormais pas, j'ai pris un somnifère.

Une autre relation combine l'imparfait et le passé composé, c'est le cas d'un événement qui survient à l'intérieur d'une situation en cours en provoquant son interruption ou le changement de la situation en cours, dans ce cas-là, nous utilisons la formule suivante :

Quand + passé composé + imparfait

Ou

Imparfait + quand + passé composé

(Bérard et Lavenne, 1969, p. 226)

Ex : Je **dormais** quand tout à coup le téléphone **a sonné**.

Quand la relation entre une suite d'événements est du type cause / conséquence, la formule devient comme suit :

Quand + passé composé + passé composé

(Bérard et Lavenne, 1969, p. 227)

Ex : Quand je **suis arrivé**, il **est sorti** (possibilité d'interprétation : mon arrivée a provoqué son départ).

Mais, si cette succession d'événements exprime la répétition dans le temps, nous remplaçons le passé composé par l'imparfait dans cette formule. (Bérard et Lavenne, 1969, p. 227)

Ex : Quand j'**avais** un peu d'argent, je faisais une grande fête avec tous mes amis.

Le passé simple

Le passé simple est une forme synthétique qui est marquée par un suffixe constitué d'une voyelle accentuée, suivie parfois de désinences spécifiques.

Il a les mêmes valeurs que le passé composé. Dans ce sens, le passé simple présente un fait, un événement ou une action comme terminés dans le passé. (Poisson-Quinton et al., 2002, p.142)

Ex : On sonna, la porte s'ouvrit.

Son emploi est limité au registre de langue soutenue. Nous pouvons dire qu'il est le temps verbal que nous réservons à l'écrit, surtout aux œuvres littéraires. (Poisson-Quinton et al., 2002, p. 142)

Ex : Un groupe étrange et violent **apparut** sur le seuil.

« Le locuteur s'efface devant son récit et considère les événements qu'il raconte comme vus du dehors. » (Poisson-Quinton et al., 2002, p. 142)

C'est pourquoi, nous trouvons que le passé simple est présent fortement à la troisième personne du singulier et du pluriel.

Ex : Le 2 décembre 1805, Napoléon Bonaparte **remporta** la grande bataille d'Austerlitz contre des armées autrichiennes et russes réunies : on **appela** la bataille des Trois Empereurs.

Différence entre le passé composé et le passé simple

Il y a pratiquement des différences entre ces deux temps :

« Le passé simple, **qui exprime un passé absolument séparé du présent de celui qui parle ou écrit**, s'emploie exclusivement **dans le récit suivi**, dans la narration dite historique.

Le passé composé, **qui exprime un passé presque toujours rattaché au présent de celui qui parle**, s'emploie **surtout dans la conversation** ou dans toutes les manifestations écrites qu'on peut assimiler à une conversation, notamment dans la correspondance, les sentences, les jugements courts, etc. » (Sensine, 1951, p.28)

Le passé composé peut donc exprimer l'antériorité par rapport au présent alors que le passé simple ne peut pas avoir de contact avec le présent.

La succession des actions mises au passé simple indique par ailleurs qu'elles se produisent dans l'ordre dans lequel elles sont mises alors que tel cas n'est pas vérifié avec le passé composé.

Ex : Il acheta un cadeau, il prit l'autobus, il se dirigea vers la maison de son ami...

Le passé antérieur

Le passé antérieur est formé avec le passé simple de l'auxiliaire + le participe passé du verbe. Il exprime une action immédiatement antérieure à une autre évoquée au passé simple.

Ex : Dès que l'ouvrier eut compris le danger, il retira la main.

Il est donc l'accompli du passé simple et il est comme lui un temps utilisé dans la langue soutenue. (Poisson-Quinton et al., 2002, p. 143)

Nous le rencontrons :

1- Dans les propositions indépendantes ou les principales accompagnées d'adverbes du type : *bientôt, peu après, en un instant*, où il exprime l'accomplissement rapide de l'action.

Ex : Ils eurent quitté la classe **en un instant**.

2- Dans les subordonnées introduites par une conjonction de temps telles que : *dès que, quand, lorsque* où il exprime l'antériorité. (Chevalier et al., 1991, pp. 348-349)

Ex : Le professeur ramassa les copies des élèves quand ceux-ci eurent fini.

Le plus- que- parfait

C'est un temps analytique, il est composé de l'auxiliaire être ou avoir à l'imparfait et du participe passé du verbe : « Conformément à sa valeur d'aspect, cette forme évoque, dans la même couleur que l'imparfait, un procès achevé. » (Wagner et Pinchon, 1962, p. 368).

Il exprime l'antériorité d'un procès passé par rapport à un autre procès, situé, lui aussi, au passé. Deux cas se présentent alors :

1- Le plus-que-parfait s'emploie « Pour indiquer qu'une action passée a eu lieu avant une autre, **mais avec un intervalle de temps** (pas immédiatement avant, comme

avec le passé antérieur proprement dit). Dans ce cas, il s'emploie généralement avec un premier verbe au passé simple ou au passé composé. »

Ex : Elle acheta le vase qu'elle **avait vu** la semaine dernière.

2- Il s'emploie aussi « Pour exprimer une action qui a eu lieu **immédiatement avant une autre, mais avec l'idée d'habitude**. Il s'emploie alors avec un second verbe à l'imparfait. » (Sensine, 1951, p.41)

Ex : À Paris, quand nous **avions fini** de travailler, nous allions chaque jour nous promener.

Dans le récit, nous pouvons trouver le plus-que-parfait dans une proposition relative liée à une principale dont le verbe est au passé simple.

Ex : Ma grand- mère eut un grand savoir, elle qui n'avait rien lu, même un journal.

Il est aussi d'usage dans le style indirect libre. (Chevalier et al., 1991, p. 345)

Ex : Ces regards si différents de ceux de la veille firent perdre la tête à Madame de Rénal : elle avait été bonne pour lui, et il paraissait fâché. (STENDHAL, Le Rouge et Le Noir)

Dans la langue parlée (le français moderne parlé), le plus-que-parfait est la seule forme qui soit usuelle lorsqu'il s'agit de traduire un procès achevé dans les propositions subordonnées des phrases hypothétiques relatives au passé. (Wagner et Pinchon, 1962, p. 368).

Ex : Si tout le monde avait participé à protéger la nature, on aurait sauvé la Terre.

Autres façons exprimant le passé

Outre les temps évoqués ci-dessus, et qui figurent dans les tables de conjugaison, d'autres temps expliquent la notion du passé, ils sont formés à l'aide d'un verbe semi-auxiliaire. Ces temps-là sont :

1- Le passé récent construit comme suit : le présent du verbe *venir* + de + l'infinitif du verbe. Il est utilisé en rapport avec le moment de la parole.

Ex : Il est 20 heures, le magasin vient de fermer.

2- Le plus-que-parfait immédiat, formé du verbe *venir de* à l'imparfait + l'infinitif du verbe. Il est utilisé en rapport avec le passé. (Sensine, 1951, p. 41)

Ex : Il venait de quitter son bureau, quand le téléphone a sonné. (venait de quitter = il avait quitté juste à l'instant).

La notion du passé peut être évoquée par le sens même du verbe : certains verbes se réfèrent à des événements brefs, ponctuels, qui ne durent pas (naître, arriver, se réveiller). Lorsque nous nous exprimons au passé, ces verbes seront plutôt au passé composé. (Bérard et Lavenne, 1969, p. 211)

Valeurs modales

Qu'entendons-nous par valeur modale?

Quand les temps de l'indicatif sont employés sans référence à une quelconque chronologie, ils expriment la position de l'énonciateur par rapport à l'action, nous disons qu'ils possèdent une valeur modale.

Certains temps du passé possèdent ces valeurs-là : il s'agit de l'imparfait et du plus-que-parfait. Ces temps-là peuvent traduire l'expression du souhait, du regret, de l'éventualité, etc.

Ex : Si j'**étais** plus jeune!

Ex : Ah si j'**avais su**!

Ils expriment également l'hypothèse possible dans les phrases hypothétiques.

Ex : Si tu **étais** libre, je t'accompagnerais au cinéma. (= il est possible qu'il soit libre).

Ex : Si tu **étais venu** à mon anniversaire, tu aurais rencontré tous nos anciens amis. (sous-entendu: mais tu n'es pas venu).

Ces deux temps-là expriment la politesse, dans les demandes détournées ou très polies. (Poisson-Quinton et al., 2002, p. 139, 141, 142).

Ex : Bonjour monsieur, je vous **téléphonais** pour l'annonce.

Ex : Pardon, monsieur, excusez-moi de vous déranger. J'**étais** juste **venu(e)** vous demander si vous pouviez m'aider.

Conclusion

Dans cet article, nous avons éclairé certains problèmes auxquels se heurtent les apprenants ainsi que les enseignants. Ces problèmes sont liés aux temps du passé de l'indicatif. Nous avons traité chaque temps à part en abordant sa morphologie, ses emplois et ses valeurs ainsi que ses relations avec les autres temps dans le but d'aider l'apprenant à s'exprimer correctement soit à l'oral ou à l'écrit en choisissant le temps du passé convenable à ce qu'il veut dire.

Cet article peut constituer une aide pour l'apprenant. Nous lui proposons de faire des efforts (lectures, exercices...) pour s'entraîner à la conjugaison, être capable de mémoriser les formes des verbes, maîtriser la conjugaison et nous lui proposons également de travailler l'utilisation des temps verbaux.

Quant à l'enseignant, il pourra enrichir la méthode qu'il suit (l'approche communicative) en créant des situations de la vie quotidienne (racontez un événement passé) et en motivant l'apprenant à la créativité (rédigez un récit).

Bibliographie

- BÉRARD, É. ; LAVENNE, C.(1969). *Modes d'emploi : Grammaire utile du français*. Paris, Hatier.
- CHEVALIER, J.-C. ; BENVENISTE, C.-B. ; ARRIVÉ, M. ; PEYTARD, J. (1991). *Grammaire du français contemporain*. Paris, Larousse.
- MAINGUENEAU, D. (2003). *Linguistique pour le texte littéraire*. Belgique. Nathan.
- POISSON-QUINTON, S. ; MIMRAN, R. ; MAHÉO-LE COADIC, M. (2002). *Grammaire expliquée du français / niveau intermédiaire*. Paris, CLE international.
- SENSINE, H. (1951). *Emploi des temps en français*. Paris, Payot.
- WAGNER, R.L ; PINCHON, J. (1962). *Grammaire du français classique et moderne*. Paris, Hachette.